



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-seizième session

196 EX/4.INF.4
PARIS, le 10 avril 2015
Anglais et français seulement

Point 4 de l'ordre du jour provisoire révisé

EXÉCUTION DU PROGRAMME ADOPTÉ PAR LA CONFÉRENCE GÉNÉRALE

ÉLABORATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DU PROGRAMME SUR L'HOMME ET LA BIOSPHÈRE (MAB) POUR LA PÉRIODE 2015-2025

Résumé

En application de la résolution 36 C/33 (paragraphe 8) de la Conférence générale, qui « invite en outre la Directrice générale, en consultation avec le Conseil international de coordination, à élaborer un document de stratégie pour le Programme MAB pour la période postérieure à 2013, couverte par la prochaine Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, sur la base du Plan d'action de Madrid et de l'évaluation de sa mise en œuvre », une nouvelle stratégie pour le MAB est en cours d'élaboration. Le présent document fournit des informations sur l'élaboration de la nouvelle stratégie du MAB (2015-2025).

Ce document est présenté au Conseil exécutif pour information.

INFORMATIONS SUR L'ÉLABORATION DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DU MAB (2015-2025)

1. À sa 36^e session, la Conférence générale a adopté la résolution 33 intitulée « Quarantième anniversaire du Programme de l'UNESCO sur l'Homme et la biosphère (MAB), évaluation à mi-parcours du Plan d'action de Madrid et approbation de la Déclaration de Dresde ». Le paragraphe 8 de la résolution 36 C/33 « invite en outre la Directrice générale, en consultation avec le Conseil international de coordination, à élaborer un document de stratégie pour le Programme MAB pour la période postérieure à 2013, couverte par la prochaine Stratégie à moyen terme de l'UNESCO, sur la base du Plan d'action de Madrid et de l'évaluation de sa mise en œuvre ».

2. À sa 25^e session, le CIC-MAB a débattu de l'élaboration d'une nouvelle stratégie pour le MAB et le WNBR (Réseau mondial des réserves de biosphère) qui reprendrait le Plan d'action de Madrid (PAM, 2008-2013). Le Conseil a donc décidé qu'une version préliminaire de la nouvelle Stratégie serait présentée au CIC-MAB lors de sa 26^e session (à Jönköping, Suède, du 10 au 13 juin 2014) et que le texte devrait concorder avec la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2014-2021) de même qu'appuyer les Objectifs de développement durable (ODD) qui seront inscrits dans le programme de développement pour l'après-2015 des Nations Unies. Il a également été décidé que le Secrétariat du MAB soutiendrait le processus d'élaboration de la stratégie, supervisé par le Bureau du CIC-MAB et son « Groupe de référence électronique » (anciennement « Groupe de travail électronique »), et que la version préliminaire devrait refléter les résultats de l'évaluation du Plan d'action de Madrid (PAM)¹.

3. Le 6 mars 2014, le Secrétariat du programme a publié une circulaire du MAB invitant tous ses comités nationaux et les points focaux à contribuer au processus d'élaboration en fournissant des éléments essentiels pour la nouvelle stratégie. De nombreux commentaires ont par la suite été apportés par les comités nationaux et les points focaux du MAB ainsi que par un réseau régional (ils sont disponibles dans leur format d'origine dans un document de référence compilé²). À partir des commentaires reçus, le Bureau du MAB/Groupe de référence électronique a élaboré, avec le Secrétariat du MAB, un avant-projet pour la nouvelle stratégie du MAB pour la 26^e session du CIC-MAB (qui figure dans la section II du document SC-14/CONF.226/7/Rev.)³.

4. À sa 26^e session, le CIC-MAB a donc examiné et discuté l'avant-projet pour la nouvelle stratégie du MAB en offrant aux États membres et aux observateurs la possibilité de formuler des commentaires et de proposer des modifications au contenu et à la structure du texte (voir les paragraphes 43 à 67 du document SC-14/CONF.226/15). Suite à cette discussion, le CIC-MAB a décidé que le Bureau du MAB et les six experts formeraient un nouveau « Groupe de la stratégie » du MAB (GSM). À sa 26^e session, le CIC-MAB a chargé le Secrétariat du MAB d'élaborer un projet de mandat pour le GSM et pour la sélection des six experts ainsi que de produire une version préliminaire abrégée pour la nouvelle stratégie du MAB, résumant les déclarations communes du CIC et tenant compte des conclusions de l'évaluation du PAM, et de la distribuer au GSM. Le CIC a également décidé qu'une réunion de travail du GSM de deux jours serait organisée par le Secrétariat du MAB en octobre-novembre 2014 afin de préparer la première version de la nouvelle stratégie qui devrait être largement diffusée et commentée et que la version quasiment définitive de la stratégie devrait être prête à temps pour son examen et son adoption définitifs par le CIC-MAB à sa 27^e session.

¹ Rapport de la 25^e session du CIC-MAB : http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/SC-13-CONF-225-11_Final_Report_en.pdf

Évaluation finale du PAM : <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002280/228056E.pdf> (en anglais seulement).

² http://www.unesco.org/science/doc/mab/MAB_Compilation_%20of_submissions_newStrategy_May_2014.pdf (en anglais seulement).

³ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/SC-14-CONF-226-7REV-New_MAB_Strategy-eng.pdf

5. Suite à la 26^e session du CIC-MAB, le Secrétariat du MAB a défini des mandats pour le GSM et pour la sélection des six experts qui ont ultérieurement été adoptés par le Bureau du MAB⁴. Le Secrétariat du MAB a par la suite publié une circulaire du MAB datée du 27 août 2014 invitant tous les États membres, par l'intermédiaire de leurs comités nationaux ou de leurs points focaux du MAB, à envisager la désignation d'un expert de leur région avant le 20 septembre 2014. À partir des noms présentés, le Bureau du MAB a ensuite sélectionné six experts pour former avec lui le GSM⁵. Le GSM a également décidé de créer un fichier d'experts avec les noms des experts désignés restants, pour que ceux-ci puissent être consultés et associés au processus d'élaboration de la stratégie.⁶

6. Conformément à la décision du Conseil, le GSM s'est réuni pour la première fois du 13 au 14 novembre 2014, au Siège de l'UNESCO, à Paris. Lors de cette réunion, le Groupe disposait de la version abrégée de l'avant-projet de la nouvelle stratégie du MAB intitulé « Stratégie du MAB 2015-2025. Avant-projet abrégé (6 novembre 2014 Rev.) », élaboré par le Secrétariat du MAB en application de la décision du CIC-MAB⁷. Le GSM a eu une discussion approfondie sur le document, et plusieurs amendements ont été apportés au texte pendant la réunion et dans les semaines qui l'ont suivie. Le texte qui en a résulté, intitulé « Version préliminaire de la stratégie du MAB (2015-2025) », était prêt pour sa diffusion le 2 février 2015.

7. En conséquence et conformément à la décision du GSM, le Secrétariat du MAB a publié une circulaire du MAB le 2 février 2015, avec la « Version préliminaire de la stratégie du MAB (2015-2025) » et une annonce du GSM invitant les États membres du CIC-MAB, les comités nationaux et les points focaux du MAB, les gestionnaires et points focaux des réserves de biosphère, ainsi que les représentants régionaux et thématiques du MAB et du WNBR à formuler des commentaires et des observations, en notant que le document était également publié sur le site Web du MAB et ouvert aux commentaires de toutes les parties prenantes et du public à compter du 9 mars 2015, date limite de soumission des observations et commentaires au Secrétariat du MAB. Le GSM a fait savoir que tous les commentaires reçus seraient mis en ligne sur le site Web du MAB.

8. Suite aux commentaires sur l'avant-projet de stratégie présenté à la 26^e session du CIC-MAB et comme indiqué dans la version préliminaire de la stratégie du MAB, le GSM a lancé un débat sur les termes d'« homme » et de « réserve ». La discussion sur le terme de « réserve » est résumée dans un document distinct intitulé « Une proposition de discussion : un réseau mondial des régions de biosphère »⁸. Dans son annonce, le GSM a également lancé un appel aux commentaires sur ce document.

9. Le GSM a par ailleurs annoncé que la version finale de la stratégie du MAB (entre 10 et 15 pages maximum ciblées) serait publiée sur le site Web de l'UNESCO (en anglais et en français) avant le 8 mai 2015, en rappelant que le CIC-MAB discuterait et adopterait la nouvelle stratégie à sa 27^e session, qui se tiendra au Siège de l'UNESCO, à Paris, du 8 au 12 juin 2015.

⁴ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/MAB_Strategy_Group_TORs.pdf (en anglais seulement).

⁵ Pour la composition du Groupe de la stratégie du MAB : <http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/strategies-and-action-plans/new-mab-strategy-and-action-plan/mab-strategy-group/> (en anglais seulement).

⁶ Fichier d'experts : <http://www.unesco.org/new/fr/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/strategies-and-action-plans/new-mab-strategy-and-action-plan/roster-of-experts/>

⁷ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/Preliminary_Draft_MAB_Strategy_2_Feb_2015_fr.pdf

⁸ http://www.unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/SC/pdf/Biosphere_Regions-a_proposal_for_discussion_fr.pdf

10. Pour plus de commodité, le site Web du MAB de l'UNESCO comprend une partie spécialement consacrée à l'élaboration de la nouvelle stratégie du MAB où sont réunis tous les documents pertinents⁹. Le site contiendra également des informations sur le processus d'élaboration d'un nouveau plan d'action du MAB pour la mise en œuvre de la stratégie. Il est prévu que ce nouveau plan d'action sera prêt pour son adoption à la 28^e session du CIC-MAB en 2016.

⁹

<http://www.unesco.org/new/en/natural-sciences/environment/ecological-sciences/man-and-biosphere-programme/strategies-and-action-plans/new-mab-strategy-and-action-plan/>